

ATTESTATION DE TÉMOIN

[Articles 200 à 203 du Code de Procédure Civile]

Nom de naissance :

Nom d'usage (ex : nom d'épouse) :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

Code postal et commune :

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties :

Oui

non

Si oui, précisez lequel :

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés :

« Est puni d'un d'emprisonnement et de 15.000,00 € d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

[Cette phrase doit être écrite ci-dessous, entièrement de votre main]

ATTENTION : joindre une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...).

Indiquez ci-dessous, de façon manuscrite (ne pas dactylographier) les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constaté personnellement :

Attestation sur l'honneur.

Je soussigné(e) (prénom et nom),

certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à (ville) :

Le (date) :

Signature.